

FORMATEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SECTEUR INDUSTRIE BÂTIMENT COMMERCE (PRAP IBC)

▶ PRÉ REQUIS

- ▶ Etre titulaire du module « Bases en prévention »

▶ OBJECTIFS

- ▶ Participer à l'élaboration et à l'animation d'un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise
- ▶ Organiser et dispenser une formation-action PRAP des salariés du secteur industrie bâtiment commerce
- ▶ Former des salariés à être acteurs de leur prévention, à participer à l'amélioration des conditions de travail,

▶ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Formation interactive
- ▶ Entre chaque session un travail en entreprise sera demandé et fera l'objet d'une évaluation certificative (1 jour +2 jours en entreprise).
- ▶ Pendant les sessions, la formation alternera entre apports théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants , exercices pratiques et analyse sur le terrain ou à partir de films de situations réelles de travail.
- ▶ Le travail s'effectuera de manière individuelle et en groupe.
- ▶ Evaluation et certification selon le référentiel INRS

▶ DURÉE

- ▶ 70h en 2 fois 3 jours et 1 fois 4 jours

▶ CONTENUS

- ▶ Les différents enjeux de la prévention de risques professionnels liés à l'activité physique
- ▶ Statistiques de la sinistralité AT/MP nationales et du secteur
- ▶ Place et rôle des différents acteurs de l'entreprise, spécificité du secteur
- ▶ Méthodologie de projet dans le cadre de la démarche de prévention
- ▶ Fonctionnement et limites du corps humain d'un point de vue bio mécanique
- ▶ Dommages potentiels liés à l'activité physique, TMS
- ▶ Méthodologie d'analyse des risques liés à l'activité physique des situations de travail
- ▶ Proposition de pistes d'amélioration techniques, organisationnelles et humaines et construction d'un plan
- ▶ d'action adapté à l'établissement
- ▶ Conception et organisation d'une formation action PRAP : séquençage d'un déroulé pédagogique, construction d'une séquence pédagogique, organisation et animation d'une séquence
- ▶ Situations pratiques de manutentions propres aux participants



Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 3 ans pour maintenir la certification INRS, il est d'une durée de 3 jours.

OÙ TROUVER SA FORMATION

Le réseau des GRETA offre une réponse de proximité : Consulter notre carte www.greta-prp.fr